

Alternance travail-études – Entreprises

***Les stages doivent être rémunérés, d'une durée de 8 à 14 semaines pendant l'été pour une moyenne de 28 heures par semaine.**

Compétences des stagiaires

Après une année d'études (stage 1)

- Analyser les fonctions de travail.
- Se donner une vision globale de l'entreprise dans un contexte de mondialisation.
- Communiquer et interagir dans un contexte de gestion et d'approche client.
- Utiliser, à des fins administratives, les possibilités des logiciels d'exploitation et d'application courante.
- Analyser et traiter des données comptables.
- Rechercher et traiter l'information de gestion.
- Utiliser des sources de droit s'appliquant aux contextes administratif et commercial.
- Communiquer en anglais dans un contexte d'affaires.

Après deux années d'études (stage 2)

- Analyser les fonctions de travail.
- Utiliser, à des fins de gestion, des méthodes statistiques.
- Contribuer à la planification et au contrôle budgétaire ainsi qu'à la mesure de performance d'activités de l'entreprise.
- Utiliser et adapter des méthodes et des outils de gestion.
- Superviser le personnel de son service.
- Communiquer en anglais dans un contexte d'affaires.
- Utiliser, à des fins de gestion, l'information à caractère macroéconomique.
- Gérer les stocks et l'acquisition de biens et de services.
- Assurer l'implantation d'un système comptable informatisé et le soutien aux opérations courantes.

